



CCI BRETAGNE



## MANAGER DE CENTRE-VILLE

Acquérir toutes les compétences pour réimplanter les commerces au coeur des villes



Etant donné le contexte consulaire, la CCI Bretagne travaille sur le positionnement du CEFAC. Les formations ne peuvent donc pas être actuellement dispensées et nous vous prions de nous en excuser.



### OBJECTIF(S)

Réimplanter le commerce au coeur de la ville.  
Apprendre à analyser un territoire en termes d'opportunités et de menaces.  
Transformer cette analyse en plan d'actions et le faire partager par tous les acteurs concernés.  
Gérer la mise en place du plan d'actions.  
Devenir un "entraîneur d'hommes", dans l'objectif de dynamiser un espace commercial dans la ville.



### PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics  
Pré-requis : niveau Bac+2 ou équivalent avec une expérience professionnelle



### LES +

Formation certifiante  
Certificat de Qualification Professionnelle

Demande de renouvellement au RNCP et au CPF en cours d'instruction



## PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION

### Programme

#### • 1er module - analyser le territoire

- Accueil, organisation de la formation
- La journée du manager de centre-ville
- Connaître et analyser un territoire urbain, sa structuration, sa fonction commerciale et son insertion dans la mixité des fonctions urbaines
  - La géographie de la consommation, les modes de consommation

#### • 2e module - maîtriser les aspects réglementaires et juridiques

- Droit commercial et spécifique
- Les règles d'urbanisme commercial : évolutions en cours
- La logistique urbaine ou la problématique du dernier kilomètre

#### • 3e module : développer l'attractivité commerciale

- Développer l'attractivité commerciale de l'espace marchand, améliorer l'offre commerciale au travers de partenariats, notamment publics/privés qui contribuent à une dynamique durable
  - Monter un événement commercial
  - Être en veille et produire des informations

#### • 4e module : concevoir un plan d'action

- Concevoir un plan d'action
- Le plan d'action commercial
- Les financements de ce plan
- Animer des réseaux, des comités, des réunions, communiquer et valoriser les actions

#### Option :

L'obtention du Certificat de Qualification professionnelle (CQP) "Manager de Centre-Ville" requiert que le candidat rédige un mémoire portant sur une problématique vécue dans le cadre de son activité professionnelle et le soutienne devant un jury dans un délai de 5 ans après l'entrée en formation. Dans tous les cas, le stagiaire reçoit une attestation de suivi de la formation.

*NB : demande de renouvellement au RNCP et au CPF en cours d'instruction*



COÛT

3 790 € net de taxe pour 16 jours de formation